

L'année de la misère

Autor(en): **Favrat, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 7

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bat pas laissent une impression bien vive et bien profonde, puisque ceux qui y ont pris part éprouvent, 20 ans après, le besoin de les commémorer. Quand je dis qu'on ne se bat pas, cela n'est pas absolument exact. Certes on s'est battu en 1857 contre la neige, contre le manque de confort. Nul d'entre nous sans doute n'a oublié comme il grelottait dans la plaine d'Oberindingen en maugréant contre le divisionnaire qui prolongeait trop son déjeuner. Mais de tels adversaires on a facilement raison avec le fond de bonne humeur qui n'abandonne jamais une troupe genevoise. Et d'ailleurs n'avions-nous pas aussi nos récréations, le banquet de Fisisbach, à 50 centimes par tête, les représentations dramatiques de Bulach, et le bal d'Oteltingen dont se souviennent sans doute les demoiselles nos confédérées, lors même qu'elles seraient aujourd'hui un peu *défranchies*, pour employer l'expression pittoresque de notre aumônier ?

Elles ont donc bien leur prix, chers camarades, ces campagnes où l'on ne se bat pas. Voyez plutôt : 13 ans plus tard, en 1870, le *vingtième* s'est remis en route ; ce n'étaient plus les mêmes hommes, mais, notre aumônier l'atteste, c'était toujours le même *vingtième*. Qu'allaient donc faire ces Suisses répondant avec empressement à l'appel de l'autorité fédérale ? Ils allaient, armés de pied en cap, pour dire à deux peuples lancés avec fureur l'un contre l'autre : « Halte-là ! Sur cette terre où flotte notre bannière on ne se bat pas ! Criblez-vous de balles ailleurs, si vous ne trouvez pas un meilleur emploi de vos facultés ; mais respectez le territoire suisse ; c'est le sanctuaire de la paix ; nous avons quitté nos foyers et nous arpentons depuis quelques semaines les neiges du Jura pour vous le déclarer. » Ce langage était clair et il a été compris.

Ce rôle de *gendarme de la paix* que la Suisse a assumé, il a sa grandeur, son utilité, et l'Europe lui rend hommage. Car, sans parler de ces conférences pour l'*Alabama*, tenues dans nos murs, où nous avons vu deux grandes nations terminer, la plume à la main, un différend qui, à une autre époque eût été vidé, avec l'épée, que font aujourd'hui les puissances dont les représentants ont siégé à Constantinople ? Elles disent comme la Suisse : « Arrière la guerre, nous n'en voulons plus, pas même sur les plages du Bosphore. La guerre ne prouve rien, elle ne fonde rien, c'est un gaspillage des trésors de l'humanité ; place au droit et à la justice ! »

C'est ainsi que notre séjour à Siglistorf, à Niederweningen, à Oberkirchendlibach, etc., se rattache aux points de vue internationaux les plus relevés et que nous avons bien raison de célébrer le souvenir de cet épisode marquant de

notre carrière militaire. L'histoire proclamera peut-être un jour que le Suisse est le véritable soldat de la civilisation moderne.

Mais maintenant que nous avons déposé notre uniforme, sans espoir de retour, avons-nous cessé d'être *miliciens* ? Non certes, nous retrouvons dans la vie civile la *consigne* et le *drapeau*. A l'intérieur aussi, le citoyen a des ennemis à combattre : ces ennemis sont l'exagération de l'esprit de parti, la violence des passions. Discutons abondamment, cela fait du bien ; il ne faut pas s'en priver ; la discussion est l'hygiène des nations libres ; mais disputons-nous le moins possible. Les mauvais jours pour Genève ne sont pas toujours venus du dehors, l'expérience nous apprend qu'ils sont trop souvent venus de l'intérieur. Sachons prévenir le retour de ces épreuves douloureuses en modérant nos entraînements et en plaçant toujours les intérêts de la patrie au-dessus de ceux des partis.

Vive le vingtième bataillon, Genève et la Confédération suisse !

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

Le fond de Mauverney était bien triste en septembre 1816, avec ses toits détremés et rembrunis, ses orges à peine mûres, maigres et chétives, et ses avoines couchées par les averse de l'été ; aussi n'attirait-il plus les regards, et pourtant, quand la saison est belle, le piéton qui suit la route de Berne aime à voir ce petit vallon que le sol indique à peine, et que les grands bois du Jorat encadrent et complètent ; on aime ces deux ou trois maisons un peu perdues là-bas, dans les prés, vers ce rideau de sapins qui les protège contre les rafales aiguës de la bise ; on aime ces carrés de cultures si bien tournés au midi, où le froment craint de se hasarder, mais où le seigle donne encore une moisson rassurante. Il y a dans ce paysage un peu resserré, un peu sévère, quelque chose de paisible qui attire ; mais il faut voir Mauverney à la fin de juin, quand les prés sont encore fleuris, quand c'est encore le printemps ; vers le soir, alors que les toits fument et que les sonnaillies éveillent l'écho dans la profondeur des forêts. Alors on se prend d'affection pour ce Jorat lausannois si agreste et si frais, semé de sites intimes, de maisons écartées et rêveuses ; de ruisseaux gazouillants, où trempe le tapis des mousses et dont la source est pleine d'ombre et de mystère ; de clairières imprévues toutes couvertes de framboisiers, pleines de bourdonnements d'insectes et de chants d'oiseaux. D'ailleurs n'est-ce pas des croupes et des plateaux élevés du Jorat que le regard peut embrasser dans son ensemble cette admirable vallée du Léman, cette patrie de Vaud, que le soleil inonde de si riches clartés et où les soirs de printemps et d'automne sont presque des soirs d'Italie ?

On était bien loin de faire ces réflexions, au fond de Mauverney, dans la soirée du 7 septembre 1816. On avait parlé, il est vrai, du mauvais temps, de l'insuffisance des récoltes,

de la cherté toujours croissante des céréales, de l'aspect chétif des avoines qui ne mûrissaient qu'imparfaitement, questions journalières débattues dans une année d'excessive disette ; mais un sujet tout aussi grave et surtout plus intime, car il intéressait plus particulièrement la famille, n'avait pas tardé à occuper les trois personnages qui devaient chez Pierre à Claude autour d'un bon feu de cuisine.

Et maintenant, cher lecteur, reportez-vous à la date précédente, et si vous tenez à connaître ce sujet plus intime, faites d'abord connaissance avec nos bonnes gens du Jorat.

En face du feu est assise Jeanne-Marie, une bonne femme à physionomie douce et ouverte. Les soucis de la vie l'ont bien éprouvée, mais forte de cette foi simple et profonde qui résiste au découragement, douée du reste d'un caractère actif et persévérant, et de ce droit bon sens qui est la science des campagnards, elle a traversé sans fléchir toutes les épreuves, et il lui reste encore ce que la plupart ne réussissent pas à sauver : la jeunesse du cœur, le courage et l'espérance. Celui qui fume si gravement sa pipe, au coin de la cheminée, sur ce trépied rustique, c'est Pierre à Claude, un Vaudois qui ressemble à tous les Vaudois et qui se peindra lui-même dans le cours du récit. A l'autre coin, c'est l'oncle de Chez-les-Blanc, un vieil ami de la maison, pour qui l'on n'a point de secrets, et qui donne son avis comme s'il était de la famille.

L'oncle de Chez-les-Blanc, comme les enfants l'appelaient, ne devait son titre d'oncle qu'au noble usage, aujourd'hui moins répandu, de désigner aux enfants les voisins, les amis et particulièrement les personnes âgées, sous les appellations plus dignes d'oncle ou de tante. Les événements de 1798 l'avaient trouvé partisan déclaré de l'indépendance vaudoise, et, dans l'année même, il s'était enrôlé dans ces brigades lémaniques qui renforcèrent l'armée française et guerroyèrent avec elle sous Masséna et sous Lecourbe ; mais blessé dans l'un des sanglants combats qui préludèrent à la grande journée de Zurich, il était rentré au pays où, parvenu à trouver un remplaçant, il avait repris la bêche et le hoyau. Les Français sont de bons diables, disait-il alors, mais il leur faut trop d'argent, et Dieu sait qu'il n'y en a plus à Berne, et pas grand'chose ailleurs. C'était bon de se battre quand il s'agissait de mettre à bas l'ours ; à présent ça ne nous regarde plus : qu'ils s'en tirent comme ils pourront, ou qu'ils s'arrangent ; sans compter qu'on nous suce ce pauvre petit coin de pays, et qu'on demande des écus comme si l'on en faisait au four. Cependant il avait repris les armes en 1802, contre les Fédéralistes, mais pour assister seulement à la triste déroute des Helvétiques entre Morat et Avenches. Il aimait beaucoup ses souvenirs militaires et il en faisait large part à qui voulait l'entendre, mais il ne fallait pas le taquiner à propos de sa dernière campagne. Ses deux années de service militaire avaient imprimé à son caractère quelque chose de décidé, de résolu, qui contrastait avec ces natures du Jorat souvent molles et indécises ; aussi ses conseils l'emportaient ordinairement. C'est une espèce de domination morale qu'il exerçait sans le savoir autour de lui, et il n'y a rien là d'extraordinaire : ceux qui ne savent pas s'arrêter à quelque chose sont fort aises qu'on les tire de

peine. Jeanne-Marie était bien la personne qui subissait le moins cette espèce d'ascendant; elle discutait longuement avant de prendre un parti, mais, dès qu'il était pris, on n'y pouvait rien changer, et l'oncle pas plus que Pierre à Claude, qui du reste laissait faire quand la décision ne blessait pas son amour-propre.

On venait donc d'entamer un grave sujet, le mariage de Judith, fille de Pierre à Claude. C'était un second débat, car la première décision était prise dès longtemps: Judith avait été fiancée dans l'été au cousin de Montpreveyres, et les annonces devaient s'écrire prochainement. Mais l'homme propose et Dieu dispose: l'année était mauvaise, et l'hiver, un terrible hiver, s'approchait. Qu'allait-on faire? Ajourner le mariage au printemps? Pierre à Claude soutenait que c'était impossible, vu qu'il avait donné sa parole pour le mois de décembre, et l'oncle était de son avis. Jeanne-Marie voyait les choses autrement. On ne pouvait pas, disait-elle, en vue des circonstances, songer pour le moment à faire les frais d'un trousseau: il fallait attendre la prochaine moisson. Où prendre l'argent? Pierre à Claude n'avait-il pas d'assez gros intérêts à payer? On ne pouvait compter sur plus de vingt sacs de grain, y compris l'avoine. Mais encore une fois, ajoutait-elle, en interpellant son mari, comment prétends-tu faire? si tu vends seulement cinq sacs de blé, il faudra en acheter, et à quel prix? Tu sais bien que le quarteron s'est vendu un écu-neuf au dernier marché, et qui sait quand les prix baisseront! Je te dis, moi, que si tu veux m'en croire, tu t'en iras bravement chez le cousin de Montpreveyres, pour lui dire ce qui en est, et comme quoi nous gardons Judith jusqu'au mois de juillet. D'ailleurs je suis sûre que sa mère ne pense pas autrement, en voyant comment les choses vont depuis quelques mois, et qu'elle fera tout son possible pour engager son fils à retarder le mariage jusqu'à l'été qui vient.

Jeanne-Marie disait tout cela avec beaucoup de couleur et d'expression dans son patois du Jorat, et Pierre à Claude avait l'air de peser les excellentes raisons avancées par sa femme. Au fond, il ne savait trop que répondre; heureusement l'oncle lui vint en aide. Il est vrai, dit-il, que les temps sont durs, mais finalement, une fois ou l'autre il faut le trousseau, et que ce soit aujourd'hui ou dans six mois, je n'en tournerais pas la main. Ensuite, en matière de mariage, quand on a promis, il n'est pas facile de dépromettre: ces garçons, voyez-vous, ont fort mauvaise tête et ils n'entendent pas raison de ce côté-là. D'ailleurs, l'affaire une fois arrangée, c'est fini et voilà un souci de moins. Pierre à Claude peut s'entendre avec le menuisier, qui est un bon enfant; il n'exigera pas son argent tout de suite, il n'a pas besoin de ça pour vivre. Si c'est ce qui vous arrête, je lui dirai dix mots; il y a longtemps que nous nous connaissons, il était dans les Lémans, lui aussi.

Au fond c'est vrai, reprit Jeanne-Marie, mais l'année prochaine il nous en coûterait moins pourtant: l'été serait là, c'est la saison où le paysan est le plus à l'aise; enfin ce serait l'été et la fête serait plus gaie, car pour ma part je trouve qu'un mariage est toujours triste quand il faut brasser la neige pour aller à l'église.

La saison n'y fait rien, répliqua l'oncle, les

enfants s'aiment et le cousin a du pain chez lui; que voulez-vous de plus?

Jeanne-Marie continua à défendre sa manière de voir, mais ce soir-là l'oncle fut irrésistible, et Pierre à Claude gagna son procès. Cependant on n'était pas d'accord sur l'ameublement de la future. Judith avait souvent parlé d'une jolie commode qu'elle avait vue chez une amie, et bien qu'elle ne se fût pas clairement expliquée, tout le monde l'avait comprise. Pierre à Claude, qui aimait sa fille de tout son cœur, ne songeait pas à lui refuser l'innocent plaisir de posséder une commode, car il ne pouvait se montrer inférieur au voisin qui venait de sacrifier à la mode naissante. Ce meuble était alors une nouveauté dans nos campagnes, où l'antique bahut était encore fréquemment sa lourde mais solide structure à côté de la moderne garde-robe; aussi Jeanne-Marie commença-t-elle par lutter contre une innovation qui, selon elle, n'était pas raisonnable et ne pouvait flatter que l'amour-propre. Mals ici Pierre à Claude défendit vaillamment son point de vue. Comment pouvait-il demeurer en arrière, quand le voisin, qui possédait trois poses de moins que lui, avait donné une commode à sa fille? Que diraient les gens? Et puisque c'était le désir de Judith, pourquoi la contrarier? quinze écus de plus ou de moins était-ce une affaire?

Enfin tu feras comme tu voudras, reprit Jeanne-Marie, mais toutes ces nouveautés ce n'est que pour le beau voir et pour l'orgueil, et ça n'aide pas à vivre.

L'oncle approuva ces paroles, mais il ajouta qu'il ne fallait pas aller contre le désir de sa filleule, puisqu'il en coûterait si peu. Il faut, continua-t-il, qu'une fille soit contente de son trousseau et qu'elle n'ait pas le cœur gros en entrant en ménage, car elles ont à cœur ces choses-là.

Décidément Jeanne-Marie était battue sur tous les points; ce qui ne l'empêcha pas de donner son consentement d'assez bonne grâce, car l'oncle avait réveillé en elle des souvenirs qu'elle ne pouvait renier et au courant desquels il lui arrivait quelquefois de se laisser entraîner. Elle ne se reportait pas souvent à ses années de jeunesse et à l'époque de son mariage; mais quand ces échos des temps passés chantaient en elle, elle en parlait avec un charme tout particulier; bien différente en cela de ces femmes qui, pour avoir eu les soucis ordinaires de la vie, oublient les jeunes années, dénigrent toutes les joies et introduisent dans le cercle de famille l'humeur, la tristesse et l'ennui.

L'ameublement de la future fut donc voté à l'unanimité, et Pierre à Claude annonça qu'il irait voir prochainement le menuisier d'Epalinges. *(A suivre).*

Lè z'Autrichiens pè Palàizu.

Quand lo grand Napoléion (pas cé à l'Ugénie, mâ cé à la Joséphine) sè fut fé rebedoulâ pe Vaterlo iò s'étâi branquâ contrè tota l'Urope, lè z'Anglais, lè Russes, lè z'Autrichiens et lè Prussiens, furieux d'avâi étâ einsurtâ pè on certain Cambronne, on grenadier, que lâo z'avâi de dâi gros mots, sè mettiront à corattâ lè Français tanquîè su lâo territoire. Napoléion, que s'étâi reintornâ tot capot,

après ellia défrepenâie, coudi bin sè reimpogni avoué leu, quand furont su France, kâ l'étâi fermò quie et n'avâi pas poàire dè lâo cresenâ; mâ sè gene-raux trovâvont que coumeincivè à lè z'eimbètâ, et quand bin l'ètiont dâi crâno lulus, sè tapiront à la banbanna, sè laisseront vouistâ, et lo pourro Napoléion fut d'obedzi dè bastâ, dè demandâ sa démechon d'empereu, dè quittâ lo pàys, et dè modâ maugrà li su on naviot po St-Hélène, onna rocaille iò rein ne vint et iò l'est z'u moo.

Lè z'armées z'étrandzirès, ein alleint ein France, passiront per tsi no, et n'ura dâi z'Autrichiens à lodzi et à nuri, que cein étâi pî que lo philoxérâ, kâ l'est époàireint lo butin que elliaò z'avale-royaume poivont reduirè. Traî dè stâo gaillâ après on jambon dè derrâi, tè netiyivont l'ou ein dix menutès qu'on ciron lâi arâi pas trovâ po sè dix z'hâorès. Et pi n'ètiont pas tant coumoudo et on n'ousâvè pas trào bordenâ.

A Palàizu, iò y'ein avâi, lè dzeins tatsivont dè lè bin soigni po pas lè z'ein-grindzi; mâ lâi avâi lo monnâi, què lè poivè pas souffri, que fasâi tot po lè z'eimbètâ, que ma fai on fe dâi plieintès ào syndiquo.

Lo syndiquo que savâi que lo monnâi avâi 'na téta dâo diablio et que cein n'arâi rein servi [dè lâi derè oquîè, sè peinsâ dè s'ein preindrè autrameint, et on dzo que 'na novalla compagni arrevâvè po ein reimpliaci on atra que partessâi, lo syndiquo fâ ào sergent que baillivè lè beliets dè lodzèmeints:

— Ditès-vâi, ami sergent, n'ein ice on gaillâ qu'a fauta dè corredzi po cein que soigné mau lè sordâ que lodzont tsi li; n'ariâ vo pas dou crouïo bougro dein voutra compagni po lo mettrè on bocon ào pas?

Lo sergent qu'avâi z'âo z'u apprâi lo français pè Malapalud, et que comprègnâi lo patois, lâi repond:

— Chistement! che l'ai té caïâ, tes tout pons! attentez!

Et lo sergent fâ arrevâ dou lulus qu'aviont fort pâi; avoué dâi tignassès rossettès et dâi berbitchès qu'on arâi de dâi brossettès à lavâ lè botolhiès, tant cein étâi rà, et on lè fâ traci ào moulin avoué lo beliet dè lodzèmeint, ein lâo fâsaint lâo z'alèçon.

Arrevâ ào moulin, coumeincont à tallematsi ein tapeint lo pliansi avoué la crosse dè lâo fusi; et n'ia pas! lè faillu servi tot lo drâi. Dèvâi lo né, firont comprèindrè que l'aviont frâi et que faillâi étâodâ lo fornet dè lâo tsambra, et coumeint lo monnâi ne s'ein tsaillessâi pas, lè Kaiserli ont coumeinci à djurâ ein tapeint su la trabilia et ein fâsaint: « Terteifle! » que cein vâo à derè: melebâogro! Et l'ont fé lè crouïo.

Quand l'a vu cein, lo monnâi que rein